

Précélence

« Ma vision de mon entreprise à moyen terme et les actions que je vais entreprendre »



- Le programme PRÉCELLENCE est destiné aux entreprises et mis en œuvre par le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie du Poitou-Charentes.

Contexte

- La plupart des dirigeants d'entreprise ne formalisent leurs priorités stratégiques que sous la contrainte et le plus souvent à l'occasion d'une demande de financement.

Objectifs

- L'objet de la méthode est de vous permettre de formaliser vos priorités stratégiques à tête reposée, de façon complète et avec un investissement en temps minime. En fonction de vos attentes préalablement exprimées, vous êtes ensuite orienté vers les formules d'appui susceptibles de faciliter la mise en œuvre de vos projets prioritaires.

Déroulement

- Entretien individuel de 3 heures en tête à tête avec le chef d'entreprise ou en présence de ses principaux collaborateurs :
 - repérage et hiérarchisation de ses objectifs stratégiques,
 - identification de ses attentes en termes d'appui externe,
 - orientation vers des opérateurs spécialisés (s'il y a lieu),
 - compte-rendu effectué par l'intervenant adressé sous 10 jours.

Prix

- **Prestation gratuite**

En savoir plus ?

Contacteur pour l'industrie :

Stéphane Pignoux

05 49 60 98 39

spignoux@poitiers.cci.fr

Contacteur pour le commerce :

Olivier ALGRANTI

06 26 66 35 30

oalgranti@poitiers.cci.fr



**CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE LA VIENNE**

47, rue du Marché Notre Dame
BP 229 – 86006 POITIERS CEDEX
Tél. 05 49 60 98 00
Fax 05 49 41 65 72

info@poitiers.cci.fr
www.poitiers.cci.fr